26/10/2012

Haut-Anjou

Nouvelle information judiciaire ouverte contre Aprochim

plusieurs plaintes déposées tions locales de protection de tribunal sont lourds à l'encontre d'Aprochim : émisune pollution atmosphérique une installation classée.

Après l'ouverture d'une infor- en violation d'une mise en mation judiciaire en décembre demeure, mise en danger de 2011 par le parquet de Laval la vie d'autrui par personne pour «mise en danger de la vie morale (risque immédiat de d'autrui et pollution», suite à mort ou d'infirmité), par violation manifestement délibérée par des riverains inquiets pour d'une obligation réglementaire leur santé et par des associa- de sécurité ou de prudence, déversement de substance l'environnement, des salariés nuisible dans les eaux soutervictimes, qui avaient égale- raines superficielles, exploitament porté plainte, vont se tion d'une installation classée porter partie civile. Les chefs sans respecter les mesures d'accusation retenus par le précisées par arrêté pour la protection de l'environnement, non déclaration d'accision de substance constituant dent ou d'incident survenu à



Haut-Anjou Vendredi 2 novembre 2012

Rectificatif - Une erreur a été commise dans notre titre de la semaine dernière relatif à l'entreprise Aprochim. Une nouvelle information judiciaire n'a pas été ouverte à l'encontre de la société, il s'agit toujours de celle en cours depuis décembre 2011, à l'initiative du tribunal de Laval.